

⊕ **SAINTE-PAZANNE.** La 1<sup>re</sup> pierre du futur centre aquatique a été posée. Ouverture prévue début 2013

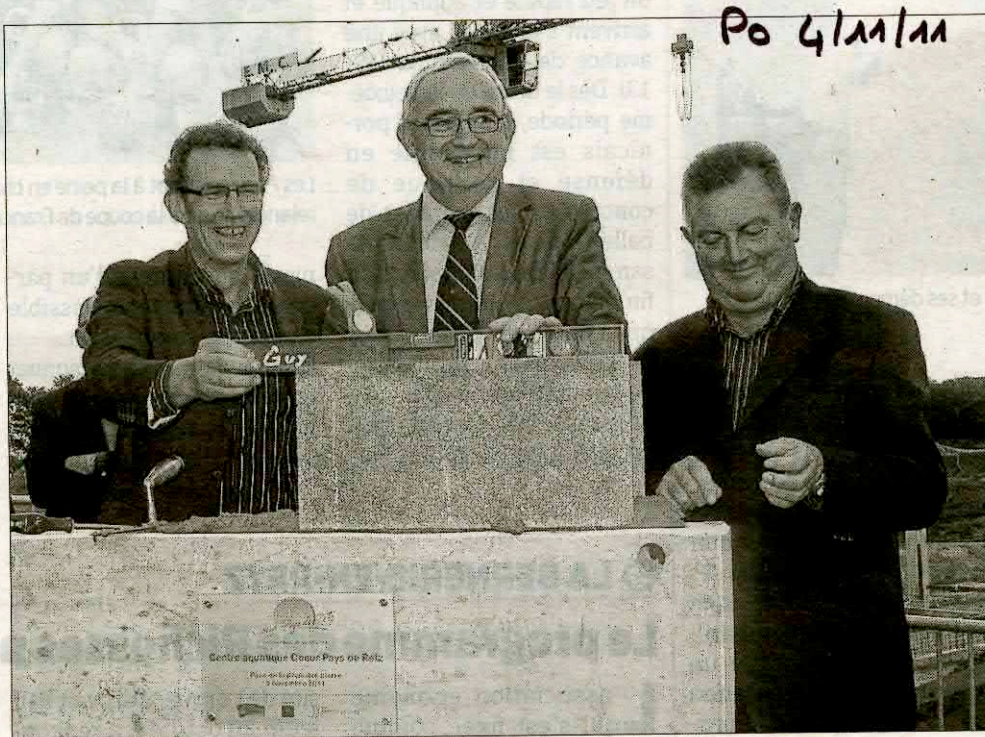
# Un équipement structurant

Cet équipement va bénéficier de deux bassins, un de 25 mètres et un ludique, et d'un espace détente.

**U**n centre aquatique lumineux, agréable, avec une orientation sud », Bernard Morilleau, le maire de Saint-Pazanne et président de la communauté de communes cœur Pays de Retz ne cachait pas sa satisfaction hier après-midi, lors de la pose symbolique de la première pierre. Après plus de six années de réflexion, d'études, le Centre aquatique dont le nom n'a pas encore été choisi, sort de terre.

## Chauffer au bois pour limiter de 75 % la production de gaz à effet de serre

Depuis cet été, les engins de chantiers sont entrés en action et aujourd'hui le terrassement est terminé, « ce qui est une bonne chose avec



Une première pierre symbolique qui annonce une ouverture pour 2013.

l'hiver qui approche », estime Bernard Morilleau qui prévoit une livraison pour le mois de février 2013. Vingt mois de travaux donc pour cet équipement structurant pour la communauté de communes qui voit sa po-

pulation augmenter régulièrement depuis plusieurs années. C'est d'ailleurs cette démographie en hausse qui a incité le conseil général à financer ce projet dans le cadre du plan piscine. Soit

3,5 millions d'euros auxquels il convient d'ajouter 1 million d'euros au titre du contrat de territoire le département participe ainsi à hauteur de 4,5 millions d'euros sur un budget global de 6,9 millions d'euros. Les

autres aides provenant de la Région (110 000 euros), de l'Ademe (177 000 euros), la communauté de communes finançant 3 millions d'euros, dont 1,5 million d'euros en crédit et attend toujours une aide de l'État. Ce centre aquatique va être chauffé au bois « ce qui va nous permettre de limiter de 75 % la production de gaz à effet de serre », précise Bernard Morilleau qui entend créer, avec les agriculteurs, une filière autour du bois. Autre particularité, les bassins seront en inox, fini donc le carrelage « qu'il faut entretenir régulièrement notamment au niveau des joints ». L'inox coûte plus cher au départ « mais est garanti et ne nécessite plus d'entretien ». Il sera recouvert d'un film blanc qui mettra en valeur le bleu de l'eau. Destiné en priorité aux 3 000 scolaires de la communauté de communes, ce centre aquatique sera aussi ouvert aux particuliers. ■

Laurent Huou